

Subsides

ment ce que le député de Medicine Hat a dit qu'il voulait. Cependant, j'ai mentionné le VIDO quand il m'a présenté des instances à propos de la recherche en agriculture dans l'ouest du Canada. Il faisait une comparaison. Il a dit que nous dépensions davantage dans l'est que dans l'ouest du Canada. J'ai vu le député à la réunion annuelle des éleveurs de bovin de la Colombie-Britannique à Cranbrook. Il m'a alors présenté une instance à ce sujet. Je pense que c'est l'un des meilleurs programmes qui existent. S'il pouvait trouver un remède à cette maladie, ce serait une magnifique trouvaille. Je n'ai tout simplement pas les fonds.

M. Mazankowski: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le ministre de l'Agriculture a parlé de moi. Je voudrais lui signaler que c'est l'une des raisons pour laquelle l'Alberta a un fonds du patrimoine, précisément parce qu'elle gère ses finances avec prudence. Si le gouvernement dont le ministre de l'Agriculture fait partie exerçait un contrôle financier aussi minutieux sur les fonds qui lui sont confiés, il pourrait probablement affecter des crédits à quelques-uns des programmes auxquels mon collègue a fait allusion.

Le président: Le député n'a pas vraiment invoqué le Règlement.

● (2230)

M. Gurbin: Suite aux questions posées par mes collègues, je voudrais consacrer plus de temps à la recherche et au développement. Je poserai de brèves questions pour obtenir de brèves réponses et je parlerai peut-être des relations qui existent entre l'agriculture et l'énergie. C'est un domaine de plus en plus important et si le ministre et ses collaborateurs y comprennent quelque chose, ils ne semblent pas assurément avoir réussi à trouver des solutions à certains problèmes qui ont surgi. D'après les réponses données ici, le ministre a semblé vouloir laisser entendre qu'à son avis le ministère de l'Agriculture affectait des fonds appropriés à la recherche et au développement. Ses propres collaborateurs chargés de la recherche et du développement, si l'on en juge par les observations qu'ils ont faites devant le comité des énergies de remplacement, se rendent compte que leurs efforts sont bien inférieurs à ce qu'ils devraient être. Ils touchent actuellement la somme 1.5 million qui doit servir à la recherche et au développement reliés à l'énergie dans le domaine agricole pour l'ensemble du pays. Le gouvernement fédéral doit nettement montrer la voie à suivre. Même pour faire le minimum de recherches fondamentales le ministère devrait disposer de près de neuf millions de dollars et d'un effectif de 30 années-hommes. Le ministre peut-il nous dire si c'est suffisant, à son avis?

M. Whelan: Monsieur le président, le député vient de nous donner un chiffre. En 1974, le ministère de l'Agriculture finançait déjà des recherches sur les formes d'énergie nouvelles qu'offre l'agriculture. A l'heure actuelle, les contrats de recherche coûtent quelque quatre millions de dollars. Nous savons qu'il est très important de faire des recherches. Au ministère, il y a des experts qui prétendent que chaque dollar investi dans la recherche en rapporte neuf. Le gouvernement fédéral a financé la moitié de toutes les recherches faites au Canada. N'oublions pas les sommes colossales données aux universités. L'année où j'ai été élu pour la première fois au fédéral, le gouvernement a distribué 26 millions de dollars aux établissements d'enseignement supérieur. L'an dernier, il leur a accordé bien au-delà de deux milliards de dollars et tous ces

établissements font beaucoup de recherches dans le domaine de l'agriculture. Les universités peuvent déduire de leur revenu 50 p. 100 de leurs frais d'administration. Les cours de médecine de l'université où le député a étudié coûtent au gouvernement fédéral \$250,000 par étudiant. On n'en fait pas autant pour de très nombreux jeunes agriculteurs. Les vétérinaires qui vont à l'université bénéficient de sommes d'argent énormes et on nous accuse d'être les piètres financiers du pays et les mauvais gestionnaires de l'économie. L'Alberta tire 45 p. 100 de ses recettes des ressources du sol; or, nous n'avons rien fait pour les avoir, nous avons la chance qu'elles soient dans notre sous-sol. Si c'est ce qu'on appelle une bonne gestion, à ce compte, je veux moi aussi qu'on me qualifie de bon gestionnaire. Je pourrais peut-être alors me consacrer à certaines autres choses auxquelles on voudrait que j'alloue des fonds, comme la recherche. Je n'ai pas les ressources me permettant de financer de telles activités. Contrairement à ce que prétend le député de Vegreville (M. Mazankowski), ce n'est pas tellement une question de bonne gestion. Ces gens-là ne savent pas quoi faire de leur argent. Ils ne savent pas comment le répartir et le faire fructifier.

M. Gurbin: Monsieur le président, le ministre a très habilement esquivé ma question. L'agriculture utilise environ 3 p. 100 de toute la consommation énergétique de notre pays. Je ne lui demande pas si l'Alberta ou d'autres provinces gèrent leurs propres ressources ou si le Québec s'occupe mieux de son énergie hydro-électrique que l'Alberta des ressources de son sous-sol. Je ne trouve pas que cela présente d'intérêt en l'occurrence.

Le ministre entend-il intervenir à l'échelle nationale au nom des agriculteurs qui éprouvent des difficultés en raison des dépenses énergétiques énormes qu'ils doivent assumer pour faire tourner leurs tracteurs et épandre de l'engrais? L'Office national de l'énergie nous informe que le prix du pétrole va augmenter chaque année de \$4.50 le baril au cours des trois prochaines années. Ce qui signifie que le coût de production des agriculteurs pourra augmenter de \$3.50 à \$14 l'acre selon la nature de la culture.

La Fédération canadienne de l'agriculture a comparu devant nous et nous a présenté un mémoire demandant au gouvernement fédéral de montrer la voie. Je demande au ministre de prendre trois mesures distinctes et de me dire s'il estime opportun pour le gouvernement de les prendre à l'échelle nationale. Tout d'abord, vérifier combien les agriculteurs consacrent d'énergie à leur exploitation agricole, de façon qu'Agriculture Canada puisse leur faire savoir où ils pourraient en économiser et comment utiliser d'autres moyens. Ensuite, vérifier sur place comment différents agriculteurs pourraient utiliser des formes d'énergie de remplacement. Il existe plusieurs formes d'énergie, mais je n'ai pas le loisir de les examiner toutes aujourd'hui. Le ministre en connaît quelques-unes. Même s'il n'a encore rien fait et même si Agriculture Canada n'a pas permis aux agriculteurs qui travaillent la terre d'économiser une seule goutte de pétrole, bien des moyens existent. L'un et l'autre pourraient examiner les différentes situations et fournir une aide appropriée.

Enfin, le ministre pourrait mettre en œuvre un projet pilote qui permettrait au gouvernement de créer un mouvement coopératif dans le cadre duquel les agriculteurs pourraient apprendre à installer chez eux par exemple des appareils à